5 centimes

La Petite Gironde

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

5 centimes

44e ANNÉE — N° 15,422

MARDI 22 SEPTEMBRE 1914

EDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure
3e Édition : Charente-Inférieure
4e Édition : Charente
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers
(0e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, art de Bergerac.
(1e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas
(2e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

		La ligne		La ligne
ANNONCES	dernière page (dix col. en 6)	1fr 75	FAITS DIVERS... (sept col. en 7)	7fr
RÉCLAMES	d° d° (sept col. en 7)	3 50	CHRONIQUE LOCALE (sept col. en 7)	11

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES à BORDEAUX : Bureau du journal, 8, rue de Cheverus.
à PARIS : Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.
Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6fr »	11fr	22fr
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Étranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France : 2 25			

Les Abonnements se paient d'avance.

DERNIÈRE ÉDITION

LA CATHÉDRALE EN FLAMMES

Après Louvain, Reims. La belle Notre-Dame est en feu. La cathédrale de Saint-Louis et de Jeanne d'Arc, qui avait bravé les siècles et dont les deux tours se levaient vers le ciel comme pour une prière, — il fallut ces invocateurs du Dieu des armées, ces archéologues émérites, ces éditeurs du Baedecker, pour la bombarder et la détruire. Ils savent ce qu'ils font. Ils étaient jaloux de cette gloire unique au monde, incomparable. Ils sont heureux à la pensée que cette choucroute, Cologne, subsiste, quand périt cette fleur, Reims.

Après s'être rués sur les caves de champagne et s'être saoulés du vin français, ils ont fait leur sieste derrière les canons qui bombardaient l'église, et ils ont rugi de joie quand ils ont vu le panache de feu et de fumée surgir du toit et les deux tours chanceler.

Cela, ils le paieront

D'abord, devant le monde. Quel est, au monde, l'amant de la beauté qui ne se fasse pas un cas de conscience de la conservation de la cathédrale de Reims ? Reims n'appartient pas à un seul peuple, elle appartient à tous. C'est une œuvre mondiale. Tous les hommes qui pensent, sur la terre, sont frappés par ce deuil. Louvain avait été un avertissement, Reims est une démonstration. On sait, maintenant, de quelle fange sont faites ces âmes qui n'aiment rien, ne respectent rien, détruisent pour détruire. J'espère qu'on saura bientôt aussi le nom du général qui a braqué ses canons sur le bijou séculaire; il faut qu'il soit déshonoré pour toujours et que son nom nous soit répété, même dans leurs manuels et marqué d'une flétrissure ineffaçable, comme ayant ravalé l'humanité.

Ils le paieront, non seulement dans leur âme, peut-être insensible, mais dans leur corps, dans leur bien-être, dans leur vie matérielle, s'ils ne connaissent que cela. Autant il y avait de merveilleux vitraux, d'incomparables statues, de tapisseries somptueuses, de gargouilles pittoresques, de balustres délicates, de pinacles aériens dans la cathédrale bombardée, autant nous détruirons d'usines, de gares, de casernes, de magasins, d'entrepôts, de ports, de machines et de banques dans leur pays où il n'y a rien à détruire de beau, puisque leurs seuls monuments sont des ruines. Leurs cheminées d'usines colossales et noires chancelleront dans la fumée, comme ont chancelé les tours ajourées.

Ils paieront aussi devant Dieu. Car, nous savons bien, nous Français, que l'on ne touche pas Reims impunément. Reims, c'est le palladium. Clovis y vint célébrer la bataille de Tolbiac, la première victoire « française » contre les Allemands. Jeanne d'Arc y vint pour affirmer la vie de la France et prouver comment on sait « bouter hors » les envahisseurs. Reims se vengera : c'est de Reims que partira bientôt la déroute qui les chassera en débandade du sol français ces hordes qui n'ont plus que la force brutale, quand c'est l'âme qui survit avec sa fille séculaire, la Beauté.

GABRIEL HANOTAUX,
de l'Académie française.

LA GUERRE SUR MER

LES FLOTTES PARALYSÉES

Nos navires, comme les navires anglais, font un service utile mais auquel manque l'éclat des batailles. Un marin m'écrit à ce sujet. Il exprime, en même temps que son admiration pour nos officiers de l'armée, qui se multiplient et suppléent au nombre par l'ascendant moral que leur courage et leur dévouement exercent sur les troupes, une sorte de jalousie. « Nous sommes à côté d'eux, dit-il, des figures bien effacées et que le pays, après la guerre, ne connaîtra plus ! »

Il est juste et nécessaire que la gloire aille aux combattants, et la récompense de la gratitude nationale, aux héroïques sacrifices. Mais ce serait singulièrement méconnaître le bon sens de notre pays que de croire qu'il n'a pas pleine conscience de l'atout formidable qu'est dans la partie engagée la maîtrise de la mer, et de ce que le blocus de l'Allemagne et de l'Autriche affecte plus gravement leurs facultés de résistance que n'importe quel événement de guerre. Si la guerre ne dure pas très longtemps, ce sera surtout à cause de cela. Il faut penser que si à l'heure actuelle le pain blanc coûte 1 fr. 50 le kilo et la viande 10 fr. le kilo en Allemagne, c'est parce que la mer est interdite à ses navires.

Ce n'est pas la faute de nos marins ni de leurs alliés si les flottes ennemies se terrent dans leurs ports. La vigilance de la flotte anglo-française annihile plus sûrement les flottes austro-allemandes que les plus complètes victoires. Une bataille perdue peut coûter cher au vainqueur et rompre le blocus pour quelque temps. Notre défaite du 13 prairial de l'an II, assurant l'arrivée du convoi van Stabel, en est un exemple fameux. Mais une flotte bloquée est inexistante. Elle prive, il est vrai, ses adversaires de l'honneur du combat, et par là nuit à leur marine en leur enlevant l'occasion d'acquérir ce prestige que seule donne la victoire. Mais elle fait faillite, elle rend vains et stériles tous les sacrifices qu'elle a coûtés à son pays; elle affiche à ses yeux les mensonges et les présomptions dont elle est née et s'est alimentée; elle le frustre de tout le matériel de guerre qu'elle neutralise, de tous les hommes qu'elle retire inutilement à sa défense. Elle affiche le spectacle permanent et démoralisant d'une défaite matérielle et d'une incapacité morale d'agir. Elle est un dissolvant continu et pèse de toute son inertie sur les facultés de résistance de la nation qu'elle a trompée et qu'elle déçoit.

Les Allemands comprendront cela dans quelques mois — car il leur faut du temps pour comprendre toute chose. Ils comprendront que leur flotte leur a coûté plus cher que les quatre milliards envasés derrière les écluses de Wilhelmshaven et de Kiel, qu'elle leur a coûté la guerre par l'insupportable prétention qu'elle a développée chez les hommes politiques allemands de dicter leurs caprices à l'Europe, qu'elle leur a coûté la défaite. Et, en compensation de cela, cette flotte ne tenterait pas un effort pour sauver son pays de la famine et le pavillon national du déshonneur ?

C'est son affaire ! Dans un pays comme le nôtre, où on comprend vite et où on sent profondément, il y aurait longtemps qu'une flotte soucieuse à ce point de sa conservation aurait été mise dehors à coups de pommes cuites... Elle ne les aurait pas attendues. Il y a eu un fait, au début de cette guerre, à l'honneur de notre marine, que je ne me considère pas autorisé à dire maintenant, mais qui est magnifique et historiquement établi. On le saura à son heure. Il suffirait à lui seul à conserver et à fortifier la sympathie et la confiance de la France envers sa marine. Le travail silencieux, obstiné, efficace que font nos flottes à l'heure actuelle sera apprécié par ses résultats, et ces résultats ne sont rien de moins que l'inexistence des escadres ennemies.

JEAN CLAUDIUS.

Une Date historique italienne

L'Anniversaire du 20 Septembre

Rome, 20 septembre. — Aujourd'hui, les Associations politiques et populaires ont célébré l'anniversaire de l'entrée des troupes italiennes à Rome le 20 septembre 1870.

Un cortège, précédé de drapeaux et musiques jouant des Hymnes patriotiques, s'est rendu à la porte Pia. A leur passage dans la rue Venti Settembre, devant l'ambassade de la Grande-Bretagne, les manifestants ont acclamé le drapeau anglais.

De semblables manifestations ont eu lieu en province. A Naples, à l'issue d'une réunion, les assistants, à la demande de la police, ont renoncé à manifester en faveur de l'abandon de la neutralité et se sont dispersés place Dante.

Rome, 20 septembre. — Vers quatre heures sont arrivés à la porte Pia les représentants des Conseils municipal et provincial de Rome, le maire, le préfet et les autres autorités qui étaient allées au Panthéon pour déposer des couronnes sur les tombeaux des rois Victor-Emmanuel et Humbert.

Après un discours du vice-président de la députation provinciale, le maire, le prince Colonna, a dit

« Si l'Italie devait pour la défense de ses droits faire appel à ses fils, elle les trouverait tous étroitement unis. Dans cette heure suprême, l'Italie aurait une seule âme, l'âme italienne forte et résolue. »

Ces paroles ont été très applaudies; les musiques ont joué l'Hymne royal. Une colonne de manifestants, qui voulait se rendre dans le centre de la ville, après avoir défilé devant le ministère de la guerre, s'est dispersée sans incident sur l'invitation des agents de police.

Rome, 20 septembre. — Voici la dépêche que le roi a fait parvenir en réponse à celle que lui a adressée le maire de Rome à l'occasion de l'anniversaire du 20 septembre 1870 :

« Ce jour solennel confirme ma foi dans la prospérité et la grandeur de la patrie à laquelle je consacre, ainsi que l'ont fait mes ancêtres, toutes mes pensées et toute mon œuvre.

» VICTOR-EMMANUEL. »

Rome, 20 septembre. — La manifestation à propos de l'entrée des troupes italiennes à Rome en 1870 a été imposante. Si la situation européenne lui assurait inévitablement une plus haute portée qu'aux commémorations antérieures, il est indéniable que le peuple de Rome a saisi avec un empressement non équivoque l'occasion offerte d'affirmer ses sentiments au sujet de la crise européenne.

Des applaudissements frénétiques accueillirent l'apparition d'une immense corbeille de fleurs avec l'inscription « Trieste », et lorsque, devant les nombreux drapeaux des Fédérations, parmi lesquelles celles de Dalmatie, d'Istria et du Friouli, le maire, le prince Colonna, fit allusion à l'unité et aux droits imprescriptibles de l'Italie, ce furent des ovations interminables.

La manifestation d'aujourd'hui a donc été le couronnement impatiemment attendu par la foule de toutes celles qui depuis des semaines animent la capitale de l'Italie. Cependant, si le peuple est sûr de ses pensées, il commence à se demander ce que signifie la rigueur avec laquelle le gouvernement étouffe toutes les manifestations. Tandis qu'on se contentait jusqu'ici de protéger les alentours de l'ambassade d'Autriche, des forces militaires et de police imposantes ont barré aujourd'hui la plupart des places et des grandes rues, coupant et émiettant les cortèges de manifestants.

Dans quelques milieux on y voit un signe certain que le gouvernement n'entend pas se laisser forcer la main par l'opinion publique et désire garder toute sa liberté d'action pour le moment décisif. Mais alors, ajoute-t-on, se posera bientôt pour l'Italie un problème nouveau tout intérieur, qui est celui de l'accueil que fera le peuple à la neutralité indéfiniment prolongée.

Deux Civilisations en présence

Rome, 20 septembre. — L'historien Ferrero consacre dans le « Secolo » un long article aux civilisations française et germanique, et conclut que :

« La lutte entre la France et l'Allemagne est la lutte de deux civilisations plus différentes qu'il ne semble à des observateurs superficiels, entre une civilisation comme la civilisation gréco-latine, qui retrouve seule ou presque seule au milieu de la puissante anarchie du siècle le sens des limites, et une civilisation qui aspire à l'omnipotence. Selon que l'une ou l'autre vaincra, les hommes seront plus disposés à admirer dans les arts comme dans la philosophie, dans l'industrie et la politique, l'équilibre, la mesure et l'harmonie; ou bien les arts, la philosophie, l'industrie, la politique voudront à tout prix être nouveaux et grandioses, au risque de devenir monstrueux; sans frein un idéal grec de vie ou un idéal asiatique, pour parler le langage familier des historiens du monde antique. »

La Fraternité franco-belge

Paris, 21 septembre. — Le sermon de charité organisé par l'Association des Fraternités franco-belges a eu lieu hier après-midi en l'église de la Trinité, à l'issue des vêpres, sous la présidence du cardinal Amette.

L'église, dont le chœur était décoré de drapeaux français et belges était pleine de fidèles. Les enfants réfugiés avaient été placés aux premiers rangs de la nef, aux côtés des représentants de la légation de Belgique; de M. Mithouard, président du Conseil municipal, et de M. Martin Ginouvrier, fondateur de l'Association.

Le cardinal Amette, qui, dans la matinée, avait visité une ambulance établie rue de Pelleport, est arrivé à quatre heures, accompagné de son secrétaire particulier, M. le chanoine Clément.

Sous le porche de l'église, une garde d'honneur lui avait été faite par une vingtaine de réfugiés belges, parmi lesquels on remarquait un soldat blessé au cours de la défense de Namur.

Le sermon de charité a été prêché par le Père dominicain Delor. Après avoir exprimé l'admiration enthousiaste et la fraternelle affection que la France tout entière porte à la Belgique, le prédicateur a exhorté l'assistance à donner à cette admiration son expression la plus nécessaire, les offrandes étant destinées à venir en aide aux nombreux Belges qui, devant l'envahisseur, ont dû chercher un refuge en France.

Le cardinal Amette a ensuite prononcé une allocution dans laquelle il a adressé un salut au cardinal Mercier, archevêque de Malines, qui, ayant tenu à regagner sans tarder son diocèse dévasté, n'avait pu présider cette cérémonie.

Une quête faite au profit de l'Œuvre par M. le chanoine Poulain, curé de la Trinité, a produit plus de 6,000 francs. Cette somme sera répartie par les soins de la légation de Belgique.

La Destruction de la Cathédrale de Reims

Le Gouvernement français dénonce à l'indignation universelle cet acte de vandalisme allemand

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni lundi matin, sous la présidence de M. Poincaré.

Le ministre des affaires étrangères a fait remettre à tous les gouvernements des Etats neutres la protestation suivante contre la destruction de la cathédrale de Reims :

« Sans pouvoir invoquer même l'apparence d'une nécessité militaire, pour le seul plaisir de détruire, les troupes allemandes ont soumis la cathédrale de Reims à un bombardement systématique et furieux. A cette heure, la fameuse basilique n'est plus qu'un monceau de ruines.

» Le gouvernement de la République a le devoir de dénoncer à l'indignation universelle cet acte révoltant de vandalisme qui, en livrant aux flammes un sanctuaire de notre histoire, dérobe à l'humanité une parcelle incomparable de son patrimoine artistique. »

CE QU'ÉTAIT LA CATHÉDRALE

Les crimes contre l'art et la civilisation que commettent les Allemands soulèvent l'indignation générale. Il semble que nos ennemis aient pris à tâche de démontrer la vérité de ce mot connu : « Pour être une bête féroce, on n'en est pas moins une bête. »

Au moment où par un acte de vandalisme infâme ils viennent de détruire l'admirable cathédrale de Reims, il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de rappeler ce qu'écrivait récemment un savant allemand, M. G. Bezold, dans un important ouvrage sur « les Origines et le Développement de l'Art gothique en France ».

« La cathédrale de Reims, dit-il, est peut-être la seule cathédrale gothique où l'extérieur soit complètement en rapport avec l'intérieur... Le système des contreforts, avec ses doubles arcs-boutants et ses piliers d'une riche ordonnance, est le plus beau qu'on ait jamais réalisé. On voit se manifester nettement dans la construction un effort pour surpasser tout ce qu'on avait fait jusqu'alors. En beaucoup de points, ce but a été atteint. Plus qu'en toute autre église gothique, on a opéré avec des moyens simples et puissants... Quand le regard s'arrête sur les piliers de la nef, l'effet est considérable, et l'on pense à une rangée de colonnes antiques... Le déambulatoire du chœur, avec ses chapelles, est d'une beauté hors ligne; l'architecte, en cherchant à donner à son œuvre un caractère grandiose, a ici pleinement réussi. »

Suivant l'expression de Viollet-le-Duc, la cathédrale de Reims réunissait en effet « les véritables conditions de la beauté dans les arts, la puissance et la grâce ». Ce chef-d'œuvre n'est plus aujourd'hui qu'une ruine !

LE BOMBARDEMENT DE REIMS

Paris, 21 septembre. — Un collaborateur du « Matin » fait du bombardement de Reims, auquel il a assisté, l'émouvant récit que voici :

« Ils ont bombardé Reims, et nous avons vu cela. Nous venions d'Epernay. Reims nous apparut à 15 kilomètres. La cathédrale profilait la majesté de ses lignes et chantait dans le fond de la plaine son poème de pierres. Nous ne la quittâmes plus des yeux. Nous avancions. Notre ami nous frappa brusquement du coude : « Regardez, nous dit-il, ça fume. » Ça fumait. Nous pressons l'allure. Les panaches gris sale s'élevaient derrière les tours. Les coups du bombardement nous parvenaient. Nous n'avions pas encore entendu ces bruits-là. Ça bourdonnait. Nous fîmes halte. D'un talus, nous regardions s'étaler la fumée. Les premières lueurs rouges dépassaient déjà l'horizon. A droite, il y en avait d'autres; en avant, il y en avait encore. Trois centres d'incendie se signalaient.

» Un sous-officier nous croisa : « C'est la » sous-préfecture qui flambe ! » cria-t-il. Nous filons vers la ville. A trois kilomètres de l'entrée, il nous faut ralentir. C'est l'exode. Tête nue, les femmes montent vers les champs. Elles sauvent leurs fils de la mort. Elles sont en groupes et parlent haut. Elles veulent nous dire ce qui se passe, qu'ils tirent sur Saint-Rémy, sur la cathédrale, partout, et qu'on n'y peut tenir.

» Il est six heures. La nuit descend aussi simplement que pour cacher le spectacle de tous les jours. Les obusiers crachent sur la cité. La ville n'est pas déserte, les gens passent dans les rues. Dans les caves, on n'est pas plus en sécurité. Cinq personnes viennent d'être déchiquetées dans la leur. Nous passons la Vesle. La nuit est presque complète. Les obus se déchirent violemment dans les rues et sur les toits. Nous gagnons la cathédrale. Ils l'ont visée ! Le parvis est troué à divers endroits. Nous ne pouvons pas voir si elle est touchée. Il fait trop noir.

» A huit heures, tout redevient silence. Les trois foyers illuminent la ville. La sous-préfecture et deux maisons qui la bordent dégagent une telle chaleur que nous nous en approchons les mains sur les joues; mais c'est la cathédrale qui nous attire. Nous ne pouvons pas nous empêcher d'en faire le tour. Nous avons l'intuition qu'il lui arrivera du mal. Nous sommes sans logis. Notre nuit se passera près d'elle...

» Au matin, un grand fracas vint nous ébranler. Le premier obus de cette journée tombait sur la ville. Il était deux heures vingt-cinq du matin. Trois autres le suivirent, puis plus rien. Il se passa une heure. A trois heures vingt-cinq, le cinquième obus se déchira. Trois autres encore le suivirent, puis plus rien. Ils n'avaient pas atteint la cathédrale. L'obscurité se retirant, la canonnade par-dessus Reims commença. On ne bombardait pas la ville. Les deux positions ennemies s'étant reconnues avaient repris contact. Sous cette voûte de bruit, pendant deux heures nous parcourûmes la ville. Tous les monuments ont été visés; il ne reste plus rien de la sous-préfecture et de dix maisons. Plus de cinquante sont éventrées; sept obus éclatant devant l'hôtel de ville en ont fait sauter les carreaux.

» A ce moment, la cathédrale n'avait qu'un grand trou dans sa toiture, un arc-boutant de l'abside arraché. Nous étions revenus vers elle. Cinq soldats la veillaient aussi. Le caporal nous ouvrit la porte pour nous permettre de voir 200 blessés allemands couchés dans la grande nef, quand un effroyable coup nous figea sur la dalle. Des sifflements qui ressemblaient tantôt à ceux d'un merle géant, tantôt à ceux d'une sirène au son aigu et rapide, virevoltèrent au-dessus de nous « Sac au dos, dit le caporal, et baïonnette au canon ! » Cette fois, ça y est. L'obus venait de tomber sur le parvis. « Tâchez de filer, » nous cria le caporal. Où filer ? et à quoi cela pourrait-il servir ? Un deuxième obus suivit à 30 secondes; il se logea à dix mètres du premier. Ils avaient rectifié. Cette fois ils la tenaient. Nous n'avons plus compté les coups. Ils tombaient sans relâche. Nous avons quitté le porche et sommes allés en face, à cent mètres. Nous regardions la cathédrale; dix minutes après nous vîmes tomber la première pierre. C'était le 19 septembre 1914, à sept heures vingt-cinq du matin. »

LA CATHÉDRALE EST PRESQUE ENTIÈREMENT DÉTRUITE

D'autre part, un habitant de Reims, qui a quitté cette ville dimanche matin, donne dans l'« Echo de Paris » les détails suivants :

« La cathédrale est presque entièrement détruite; le toit est tombé, tout brûle encore, et on n'aperçoit que des murs au milieu d'un immense nuage de fumée. La cathédrale était surmontée de l'étendard de la Croix-Rouge; il y avait, en effet, des blessés à l'intérieur, et surtout des blessés allemands, mais ils ne l'ont pas plus respectée que les autres hôpitaux.

» Ils ont bombardé la sous-préfecture, l'hôtel de ville, l'hôtel où se trouvait l'état-major; ils étaient bien renseignés, car Reims a toujours été un nid d'espions.

» Samedi a été la journée la plus terrible. Le sifflement des obus qui passaient sur toute la ville était ininterrompu. J'ai fait quinze kilomètres dans le centre de la ville à pied. Je n'ai pas trouvé deux cents personnes dans les rues, sauf dans les quartiers populeux et aux environs des maisons incendiées que les pompiers, malheureusement pas assez nombreux, essayaient d'éteindre; toute la population restée dans Reims a pu s'abriter dans les caves très profondes. Dimanche matin, le bombardement continuait.

» Mais, qu'importe ! J'ai la plus ferme conviction que les nôtres viendront à bout des efforts désespérés que les ennemis tentent pour regagner le terrain perdu en se livrant au plus sacrilège des vandalismes. »

Enfin, un correspondant du « Daily Mail » télégraphie :

« La vue de flammes dévorant cette merveilleuse relique du treizième siècle, dont l'édification ne nécessita pas moins de cent cinquante ans, et qui fut respectée au cours des guerres sans nombre qui se sont déroulées dans cette partie de la France, est à la fois terrible et obsédante. On eût cru assister à une œuvre de destruction surhumaine, surnaturelle, qui évoquait une vision du travail des enfers.

» L'incendie a commencé entre quatre et cinq heures samedi après-midi. Pendant toute la journée, des obus tombèrent dans la ville. Entre l'aube et le couchant, cinq cents projectiles furent lancés sur Reims. Tout un quartier, comprenant plusieurs centaines de mètres carrés, était la proie de l'incendie, et dans la plupart des rues on ne voyait que des maisons en flammes.

» La veille, quelques obus avaient déjà atteint accidentellement la cathédrale. Samedi matin les batteries allemandes de Nogent-l'Abbesse, à huit kilomètres à l'est de Reims, prirent comme objectif l'énorme édifice gothique, qui émerge au milieu des bâtiments de la cité. Les obus, se succédant régulièrement et sans interruption, firent une brèche dans les murs de la cathédrale. Ces mornes blocs de pierre qui ont vaillamment résisté aux orages de plusieurs siècles, et auraient pu encore braver les atteintes du temps, s'écroulaient avec un fracas épouvantable, semblable aux roulements du tonnerre dans les rues désertes.

» A quatre heures et demie, l'échafaudage placé autour de la partie est de la cathédrale, où l'on procédait à des réparations, prit feu. Dans l'espace de quelques instants, ce fouillis de charpentes et d'échafaudages flambait comme un feu de paille. Des flammèches tombant sur le toit communiquèrent le feu aux vieilles poutres de chêne de l'édifice. Bientôt les toits des nefs et des transepts ne furent plus qu'un brasier ardent, et de longues flammes vinrent lécher les tours de la cathédrale. Une des poutres sculptées, qui se consumait, tomba sur une couche de paille que les Allemands, lors de leur occupation, avaient répandue à l'intérieur de la cathédrale pour y coucher leurs blessés. Aussitôt, les confessionnaux, les chaires et tout ce qui se trouvait dans l'édifice prit feu, et il est à croire qu'une vingtaine de blessés allemands qui avaient été placés en cet endroit pour permettre d'arborer le drapeau de la Croix-Rouge auraient été brûlés vivants si plusieurs médecins-major ne s'étaient empressés de les enlever et de les transporter dans un musée voisin.

» La nuit arriva ensuite, et une immense lueur rouge de la fournaise s'éleva dans le ciel noir. »

LETTRES PARISIENNES

Paris, 14 septembre.

Tout annonce que si avant une quinzaine de jours l'ennemi n'a pas trouvé le moyen de faire un puissant retour offensif, notre territoire sera libéré. Cela ne marquera certainement pas la fin de la guerre; les convulsions du monstre blessé à mort seront sans doute redoutables, mais il faut espérer qu'avant la fin de cette année le Destin aura prononcé son arrêt, dont les termes sont bien connus.

La confiance raisonnée des Parisiens dans la victoire s'accentue de jour en jour; les pessimistes, les alarmistes ne trouvent plus d'auditeurs crédules. Naguère encore on rencontrait avec fréquence des individus au regard sombre, qui vous insinuaient dans l'oreille des propos désespérants. Ils tenaient leurs informations d'un haut personnage ou de la nièce d'un général, à moins que ce ne fût de leur marchand de salade, ou plutôt encore de leur concierge. Ils se sont volatilisés.

Le calme de Paris est émouvant. Plus de foule; la foule parisienne s'est fondue, désagrégée; à peine aperçoit-on, çà et là, de petits groupes dans lesquels, avec gravité, on échange des vues sur les affaires de la guerre, et sans aucun apparent émoi.

Où donc sont nos Sans-Patrie ? Au régiment, où ils se battent avec élan. Les Sans-Patrie étaient des patriotes sans emploi; l'appel du clairon a brusquement réveillé le bon Français qui sommeillait en eux. Il ne faudra pas retomber après la signature de la paix dans ce cabotinage impie. On peut être un révolutionnaire sans cesser d'aimer son pays. Le généreux Armand Barbès écrivait à George Sand, pendant la guerre de Crimée : « J'ai été patriote dès mon berceau. Enfant, je me suis trouvé mal en apprenant la défaite de Waterloo. Je souhaite que le drapeau de la France triomphe, quelle que soit la main qui tienne ce drapeau. »

Tous les partis sont confondus dans l'idée de patrie avec les hommes qui n'appartiennent à aucun parti. Cela tient du prodige. Jamais notre France ne donna un plus magnifique spectacle d'unité.

Plus de classes ni de castes : des Français, tout simplement, et avec un seul cœur. Les démagogues d'hier, et même les pacifistes désabusés, ont des prêtres pour glorieux compagnons d'armes. La France est en marche, animée du vieux génie guerrier de la race. Un ancien sous-secrétaire d'Etat à la guerre, M. Maginot, soldat au 44e de ligne, vient de gagner sur le champ de bataille ses galons de caporal. Bel exemple, certes, mais qui n'est pas nouveau. En fait de beauté morale, il n'y a rien de nouveau en France.

En 1871, dans Paris assiégé, un amiral membre de l'Institut, passant devant le ministère de l'instruction publique, aperçut à la porte de l'édifice un factionnaire qu'il crut reconnaître. S'étant approché de lui, il s'écria :

— Comment ! vous, Duruy ?

— Oui, amiral.

— En faction devant cet hôtel que vous avez habité comme ministre ?

— On ne peut pas toujours être ministre, mais on peut toujours faire son devoir.

Victor Duruy, alors âgé de soixante ans, avait vainement intrigué pour se faire admettre dans un régiment de marche.

ALBERT ROBERT.

Communiqué Officiel

du 21 Septembre (15 h.)

I. — A notre aile gauche, sur la rive droite de l'Oise, nous avons progressé jusqu'à la hauteur de Lassigny (ouest de Noyon).

A l'est de l'Oise et au nord de l'Aisne, les Allemands ont manifesté une recrudescence d'activité. Des combats violents, allant jusqu'à la charge à la baïonnette, se sont livrés dans la région de Craonne. L'ennemi a été partout repoussé avec des pertes considérables.

Autour de Reims, l'ennemi n'a tenté aucune attaque d'infanterie, et s'est borné à canonner notre front avec de grosses pièces.

II. — Au centre, en Champagne et sur le revers occidental de l'Argonne, outre Souain, nous avons pris Mesnil-les-Hurlus et Massiges.

En Wœvre, l'ennemi tient toujours la région de Thiaucourt et a canonné Hattonchatel.

A l'aile droite (Lorraine et Vosges), rien de nouveau. Les Allemands se fortifient sur la côte de Dolme et au sud de Château-Salins.

Marche en avant des Troupes serbes

Nisch, 18 septembre. — *Les combats qui sont engagés depuis le 8 septembre sur la Drina, entre d'importantes forces autrichiennes et les troupes serbes, ont pris hier une tournure nettement favorable pour ces dernières.*

Sur le front Lioubovi-Zwornik-Losnitza, après avoir pendant plusieurs jours opposé une ferme résistance aux attaques de l'ennemi, les Serbes ont repris une vigoureuse offensive, obligeant l'ennemi à céder sur tout le front.

Le succès serbe est particulièrement marqué sur les ailes. Les Autrichiens se retirent.

Les troupes serbes de Visegrad, après avoir occupé Dismetz, poursuivent leur marche en avant et approchent de Pogatitza.

Les Serbes qui sont partis de Baïns-Bathta s'avancent continuellement dans l'intérieur de la Bosnie.

Sur le front Zantoria-Lechnitza, les Serbes ont pris une offensive générale. L'ennemi se replie sur tout le front, se retirant précipitamment.

Sur le front Losnitza-Ratcha, l'ennemi a encore tenté, mais en vain, de franchir la Save.

Sur le front Mitrovitza-Chabatz, une nouvelle tentative des Autrichiens de franchir la Save a échoué.

Sur le front de la Save et du Danube, on ne signale rien d'important.

Les Autrichiens ont abandonné aux mains des Serbes, dans Visegrad, de nombreux effets et une centaine de blessé. Le gouvernement serbe a installé dans la ville une préfecture pour remplacer la préfecture autrichienne.

Nisch, 18 septembre. — En se retirant de Visegrad, les Autrichiens ont abandonné aux Serbes leurs magasins intacts. Les Serbes se sont emparés de 20,000 kilos de farine, 30,000 boîtes de conserves, plusieurs milliers de kilos de sel, 2,000 couvertures, une grande quantité d'anciens uniformes, 500 lits, un hôpital et sa pharmacie avec 100 blessés, 40 wagons, qui étaient restés dans la gare, ont été saisis.

L'ATTACHÉ MILITAIRE ANGLAIS BLESSÉ

Nisch, 18 septembre. — L'attaché militaire anglais, lieutenant-colonel Plunket, a été hier légèrement blessé au visage et à la jambe gauche pendant qu'il observait le combat qui se déroulait sur le front de Losnitza.

Les Autrichiens se replient sur Sarajevo

Rome, 20 septembre. — *On mande de Cettigné au* Messaggero, *le 19 septembre : « Les troupes monténégrines et serbes s'avancent victorieusement dans la direction de Sarajevo. Elles ont occupé hier Prichetka, sur la route de Sarajevo. »*

Cettigné, 18 septembre. — *L'armée monténégrine opérant dans le Sandjak de Novi-Bazar, après avoir enlevé la forteresse de Fochta et le camp retranché de Goradja, s'est emparée, dans sa marche victorieuse, du camp retranché de Jabouka, au nord de Goradja, et est entrée dans Roganitza. Les Monténégrins ont fait un butin considérable.*

L'armée autrichienne, complètement démoralisée, s'enfuit devant les Monténégrins, qui se trouvent actuellement à 15 kilomètres de Saravejo, que l'armée autrichienne défendra sans doute avec acharnement.

Cettigné, 19 septembre. — *Les armées monténégrines et serbes se sont réunies à Nogaty; elles vont désormais opérer ensemble.*

L'Evacuation de Semlin

Nisch, 19 septembre. — Le bureau de la presse est autorisé à démentir de la façon la plus formelle les nouvelles répandues par Vienne annonçant que les Serbes ont été repoussés de Semlin après avoir laissé près de 6,000 prisonniers et perdu plusieurs canons.

Les troupes serbes ont évacué Semlin sur l'ordre du quartier général pour des raisons stratégiques. Les Serbes ont emporté tout leur matériel de guerre, et les Autrichiens ont pénétré dans Semlin deux jours seulement après l'évacuation de cette ville par les troupes serbes.

La Retraite des Troupes autrichiennes devant les Russes

Pétrograd, 20 septembre. — L'état-major du généralissime fait connaître que les troupes autrichiennes qui essayaient d'arrêter l'avance des troupes russes sur le front Baranaw-Ranichow ont été repoussées avec de grandes pertes.

L'artillerie de siège bombarde les fortifications de Yaroslaw. Des combats sont engagés contre la garnison de Przemzyl, dont l'artillerie a ouvert le feu.

Les troupes russes ont trouvé en traversant des forêts des batteries abandonnées par les Autrichiens.

Londres, 21 septembre. — **Une dépêche de Rome au « Daily Mail » annonce que tandis que le général autrichien Auffenberg a réussi à se retirer de la Pologne, l'armée du général Danki se trouve coupée de Cracovie, de laquelle les Russes ne sont éloignés que de 90 milles.**

Nouveau Succès monténégrin

Contre-Attaque autrichienne repoussée

Rome, 20 septembre. — *Une dépêche de Saint-Jean-de-Medua au* Messagero *signale une grande victoire des Monténégrins à Goradza. Les Autrichiens, qui s'étaient portés à l'assaut d'une position déjà occupée par les Monténégrins, furent repoussés. Ils laissèrent 2,000 hommes sur le terrain et plus de 1,000 prisonniers. Les Monténégrins auraient perdu 500 hommes.*

DÉPÊCHES DE LA NUIT

COMMUNIQUE OFFICIEL

Du 21 Septembre (22 h.)

Les combats d'aujourd'hui ont été moins violents. Nous avons fait des progrès sensibles, notamment entre Reims et l'Argonne.

Le Roi des Belges et le Tsar

Le roi des Belges a adressé à l'empereur de Russie le télégramme suivant :

Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, Pétrograd.

La magnifique victoire que les troupes de Votre Majesté viennent de remporter nous remplit, le peuple belge et moi, d'une sincère admiration pour le courage des soldats russes et le talent de leurs chefs. C'est de tout cœur que j'adresse à Votre Majesté mes félicitations les plus chaleureuses.

Les cruautés dont le pays souffre si injustement ne l'abattent point et son ardeur s'accroît à la pensée que les innombrables armées de Votre Majesté Impériale s'avancent triomphantes unissant leurs efforts à ceux des troupes victorieuses des puissances amies qui combattent vaillamment en France.

ALBERT.

L'Empereur de Russie a répondu par le télégramme suivant :

Sa Majesté le Roi des Belges, Anvers.

Très sensible aux félicitations de Votre Majesté, je l'en remercie bien cordialement et me fais un plaisir de rappeler à cette occasion que dans la lutte actuelle la Belgique a été la première à opposer une résistance héroïque à l'envahisseur. La noble attitude du peuple belge et de sa vaillante armée, conduite à la gloire par son Roi, a provoqué l'admiration du monde entier. Comme témoignage de cette admiration que je partage avec la Russie, je prie Votre Majesté d'accepter la croix de chevalier de mon ordre militaire de Saint-Georges, qui n'est décerné qu'aux braves.

NICOLAS.

La Victoire prochaine

UN RECIT D'UN OFFICIER ANGLAIS

Paris, 21 septembre. — Un commandant anglais, arrivé du front au début de cette après-midi, a déclaré que la situation est très bonne depuis quarante-huit heures

Le Saint-Synode et la Guerre

On mande de Vienne, le 16 courant, au « Corriere della Sera » :

« Suivant la « Zeit », le Saint-Synode aurait proclamé la guerre sainte contre l'Allemagne et l'Autriche. Les popes auraient reçu mission de prêcher cette guerre sainte, et ils prometttraient du haut de la chaire les biens les plus grands à tout Russe allant participer à la guerre sainte. »

A l'« Officiel »

LES DÉPARTEMENTS ET LES VILLES SONT AUTORISÉS A EMETTRE DES BONS

MM. Viviani, président du conseil; Ribot, ministre des finances; Malvy, ministre de l'intérieur, ont adressé au Président de la République un rapport à l'appui d'un projet de décret portant faculté d'autoriser les départements et les villes à émettre des bons remboursables après la guerre.

Ce rapport fait ressortir que, par suite de l'augmentation de leurs dépenses et de la diminution de leurs recettes, résultant des circonstances actuelles, un certain nombre de villes se trouvent embarrassées pour assurer les services de leur trésorerie.

L'Etat devant, avant tout, réserver ses ressources pour faire face aux dépenses de la guerre, il appartient aux villes de se créer des disponibilités provisoires en faisant appel au patriotisme des habitants de leur région, comme le gouvernement fait appel de son côté à la France tout entière.

Il s'agit donc de donner aux ministres de l'intérieur et des finances la faculté de faire autoriser par des décrets en Conseil d'Etat, les villes à émettre, en cas de nécessité absolue, des bons municipaux. La même faculté pourra être accordée aux départements qui viendraient, le cas échéant, au secours des communes de moindre importance.

Le Président de la République a signé un décret conforme à ces propositions.

Chaque décret fixera le maximum des bons à émettre; la quotité des bons; le taux d'intérêt et la date de remboursement après la fin des hostilités.

LES CONSEILS DE REVISION DE LA CLASSE 1915

Un nouveau décret du Président de la République relatif à la formation de la classe 1915 stipule que les conseils de révision de cette classe pourront visiter dans un même canton les inscrits de deux ou plusieurs cantons d'un même département.

Les jeunes gens convoqués dans un canton autre que celui de la commune sur le tableau de recensement de laquelle ils ont été inscrits seront indemnisés de leurs frais de déplacement.

Dépêches de la Journée

Après la Bataille de la Marne

La Marche sur l'Aisne

Le « Matin » reproduit un extrait du rapport rédigé par un officier de l'état-major du général French et que communique le bureau de la presse anglaise.

L'officier constate tout d'abord qu'après la bataille de la Marne l'armée avait à traverser six rivières sur lesquelles les Allemands auraient pu résister, mais les alliés s'étaient rendu compte, le 8, de l'étendue de la victoire qu'ils venaient de remporter, et l'effet moral avait été énorme.

Les Allemands croyaient sans doute les alliés épuisés; ils furent donc surpris quand ils les virent les poursuivre. Il est probable toutefois qu'ils étaient prêts à faire un grand effort.

« Le 12, dit l'officier anglais, nous les trouvâmes occupant une position formidable en face de nous au nord de l'Aisne, s'avançant de l'ouest à l'est. Notre 3e corps gagna les hauteurs au sud de l'Aisne, surplombant la vallée de l'Aisne, à l'ouest de Soissons. La, notre artillerie et celle des Français sur notre gauche commencèrent un duel avec l'artillerie ennemie, et cette lutte continua pendant la plus grande partie de la journée, se prolongeant presque jusqu'à minuit. L'ennemi avait un très grand nombre de howitzers dans des positions bien dissimulées. Les mouvements de notre armée s'opérèrent en conjonction avec ceux de l'armée française.

» A B..., il y eut une forte opposition de infanterie ennemie, qui avec des mitrailleuses occupait la ville et gardait le pont. Avec l'aide d'une partie de notre infanterie, notre cavalerie était maîtresse de la ville. Vers midi, plusieurs centaines de prisonniers furent capturés. Les Allemands avaient jeté dans la rivière une grande quantité de munitions d'artillerie de campagne qu'on pouvait voir sous 2 pieds d'eau.

» Ce jour-là commença l'action de l'Aisne, qui n'est pas encore finie et qui peut n'être qu'une action d'arrière-garde sur une large échelle, ou encore un commencement de bataille de nature plus sérieuse. Sur notre gauche, les Français poussaient leur attaque, mais le feu de l'artillerie ennemie les empêcha de construire un ponton à Soissons. Une grande quantité de leur infanterie réussit à passer la rivière en file indienne sur une poutre du pont qui était demeurée debout.

» Au cours des trois ou quatre derniers jours, de nombreux détachements ennemis furent trouvés cachés dans différents bois, très en arrière de notre ligne. Ils paraissaient heureux de se rendre. »

Le Ravitaillement des Belligérants aux Etats-Unis

Washington, 21 septembre. — Les Etats-Unis viennent de préciser les règles qui ils suivront relativement aux navires marchands armés et aux navires suspects d'approvisionner les belligérants. Voici le résumé de ces règles :

L'armement défensif n'ôte pas au navire sa spécialité marchande. Une liste de caractéristiques est fournie, donnant présomption d'armement offensif.

Un port américain est considéré comme servant de base de ravitaillement quand plusieurs fois en trois mois depuis le commencement de la guerre un navire de guerre belligérant s'approvisionne, directement ou par intermédiaire, etc., dans un port américain. Le renouvellement de ces opérations est le point essentiel.

Un navire marchand sera suspecté d'approvisionner un belligérant de charbon, etc., et sera retenu jusqu'à vérification quand, notamment, un navire de guerre belligérant est présent à proximité du port ou fortement soupçonné de l'être, quand l'approvisionneur sera de la nationalité du belligérant, quand au précédent voyage le navire n'aura pas débarqué à destination la cargaison qu'il avait prise au départ.

Peu importe du reste qu'il débarque en pays belligérant ou neutre.

Le cas de la contrebande de guerre absolue est à part. Il est rigoureusement interdit à un navire de guerre belligérant de prendre de la contrebande de guerre dans des eaux neutres ou d'en recevoir par navire marchand.

Les Opérations japonaises

Tokio, 20 septembre. — On annonce officiellement que les Japonais ont débarqué dans la baie de Lao-Shau. Ils ont attaqué vendredi dernier l'ennemi à Wang-Ho-Huang, à 13 milles à l'est de Tsi-Mo.

La position était fortifiée, l'ennemi l'avait garnie de mitrailleuses; mais il a dû l'abandonner en désordre au coucher du soleil, laissant des approvisionnements.

Pour les Colonies portugaises

Lisbonne, 21 septembre. — Les contingents expéditionnaires destinés aux colonies portugaises ont quitté Lisbonne sur deux vapeurs spécialement nolisés pour leur transport et escortés par plusieurs torpilleurs et un croiseur.

L'embarquement des troupes a été précédé d'une revue passée par M. le Président de la République et d'un défilé dans la ville. Les soldats avaient bon aspect et paraissaient pleins d'entrain. La population ne leur ménageait d'ailleurs pas les marques d'admiration. Une foule immense les acclamait et ses vivats ne s'adressaient pas seulement au corps colonial expéditionnaire, mais aussi à l'armée portugaise, que le pays pense voir quelque jour mêlée à la grande guerre européenne. Les soldats eux-mêmes semblaient se rendre compte qu'ils pouvaient être appelés à prendre part dans les colonies aux luttes qu'entraînera cette guerre, car nombreux étaient ceux qui brandissaient des drapeaux anglais et français en même temps que des drapeaux portugais. Et à leur passage, les couleurs françaises ou anglaises ne soulevaient pas moins d'enthousiasme que les couleurs nationales.

Coupes de Bois
Prorogation des Echéances

Le Président de la République vient de signer un décret aux termes duquel : « En cas de non-paiement, à l'échéance, du prix des coupes de bois de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics, vendues avant le 2 août 1914, il n'est pas procédé à des poursuites, et les adjudicataires peuvent à leur gré bénéficier d'un délai; mais les intérêts à 4 % courent de plein droit à partir de l'échéance jusqu'au jour du paiement.

» Le délai de paiement prendra fin, au plus tard trois mois après la cessation des hostilités...

» Nonobstant le sursis de paiement prévu à l'article premier, les cautions et certificateurs de cautions resteront engagés sans qu'il soit besoin d'aucun avertissement ni d'aucun acte conservatoire préalable. »

La Bravoure française

Tableau de la Légion d'Honneur

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur :

Pour Commandeur.

M. Durupt, général de brigade commandant la 147e brigade d'infanterie : Beaucoup de calme, de sang-froid et de courage, a très bien dirigé sa brigade et a été blessé aux reins.

M. Dauvin, colonel commandant la 61e brigade d'infanterie : Brillantes qualités de commandement, de sens tactique, de sang-froid. Blessé.

M. Roig, colonel commandant le 96e régiment d'infanterie : A entraîné à plusieurs reprises son régiment avec la plus belle énergie; blessé, a dû être retiré par ordre.

Pour Officier.

M. Jaguin, colonel commandant le 58e régiment d'infanterie : Quoique blessé d'une balle dans l'épaule, a conservé le commandement de son régiment, qu'il a enlevé avec la plus grande énergie.

M. Pages, chef de bataillon au 111e régiment d'infanterie : Belle conduite au feu; blessé grièvement au combat.

M. Lagasquie, chef de bataillon au 366e régiment d'infanterie : Blessé grièvement au combat du 25 août 1914.

M. Chomrard de Laune, chef de bataillon au 13e régiment d'infanterie : Est tombé grièvement blessé à la tête de son bataillon.

Pour Chevalier

M. François capitaine au 58e régiment d'infanterie : A reçu cinq blessures graves. Malgré son état a voulu rester sur la ligne de feu et n'a cédé que lorsqu'une syncope l'y a obligé.

M. Nicolas, capitaine au 6e bataillon de chasseurs : Blessé à la tête par un éclat d'obus, a conservé le commandement de sa compagnie, donnant à tous l'exemple de l'énergie et de l'audace.

M. de Person, capitaine d'infanterie breveté, détaché à l'état-major de la 29e division d'infanterie : A fait preuve de calme et de bravoure sous le feu, portant des ordres avec rapidité et régularité, comme aux manœuvres. S'est particulièrement dévoué le 22 août pour arrêter la retraite et reconstituer une compagnie avec des éléments épars qu'il a ramenés en avant avec l'énergie la plus efficace.

M. d'Esperel, capitaine au 23e bataillon de chasseurs : A reçu au combat une blessure ayant nécessité son évacuation sur l'hôpital.

M. Laugier, capitaine au 55e régiment d'artillerie : Malgré plusieurs blessures a continué de commander sa batterie et n'a été se faire panser à l'échelon qu'après la fin du tir et sur les instances du chef d'escadron.

M. Guinchard, capitaine au 7e régiment du génie. Chargé d'organisation du champ de bataille, a pris l'initiative de faire participer au combat sa compagnie, qui s'est parfaitement comportée sous son énergique direction. A été blessé pendant le combat.

M. Mondielli, capitaine au 96e régiment d'infanterie : Ayant le bras traversé par une balle, a continué à diriger sa compagnie au combat; n'a interrompu son service le lendemain que sur l'ordre du commandant de la brigade.

M. Mat, sous-lieutenant de réserve au 322e régiment d'infanterie : Extrême énergie à maintenir ses hommes sous un feu violent pendant la défense d'un village. S'est retiré avec cinq hommes seulement. Blessé d'un éclat d'obus au cou.

M. Vincentini, lieutenant au 53e régiment d'infanterie : Grièvement blessé en essayant d'assurer la retraite de la section de voiturettes.

M. Py, capitaine au 56e régiment d'artillerie : Blessé gravement pendant qu'il commandait le tir de sa batterie répondant à un feu meurtrier de l'ennemi.

M. Lepetit, lieutenant au 80e d'infanterie : A rallié avec la plus grande énergie sa troupe surprise par un feu très violent. A été blessé.

M. Bouloc, lieutenant au 322e régiment d'infanterie : A fait preuve du plus grand courage et de beaucoup d'énergie. Blessé aux jambes par un éclat d'obus.

M. Boscary, capitaine au 322e régiment d'infanterie : A déployé un remarquable courage et du sang-froid en maintenant dans une tranchée un de ses pelotons, qui a été mitraillé pendant plus de deux heures. A été blessé par un coup de feu au cou.

M. Jaroszki, capitaine au 202e régiment d'infanterie : A entraîné ses hommes contre les lignes ennemies et, à la tête de sa section, a été blessé grièvement le 28.

M. Fovelat, lieutenant de réserve au 223e régiment d'infanterie : A entraîné ses hommes contre les lignes ennemies et, à la tête de sa section, a été blessé grièvement.

M. Long-Pretz, médecin aide-major de 1re classe de réserve au 230e régiment d'infanterie : Malgré un feu violent, n'a pas hésité à s'approcher de la ligne de feu et, au moment où il soignait le lieutenant-colonel blessé, a été lui-même blessé très grièvement à l'épaule par un éclat d'obus.

M. Sauzay, capitaine en réserve spéciale au 333e régiment d'infanterie : Brillante conduite au feu; grièvement blessé.

M. de Mollans, lieutenant au groupe cycliste de la 2e division de cavalerie : A conduit son peloton, sous un feu d'artillerie et d'infanterie extrêmement violent, avec un sang-froid et un entrain extraordinaires; a été blessé par une balle qui lui a traversé la jambe au-dessus du genou et n'a pu, malgré ses efforts, continuer à assurer le commandement de son peloton, étant complètement immobilisé par sa blessure.

M. Husson, sous-lieutenant de réserve au 2e bataillon de chasseurs : A maintenu sa section pendant quatre heures sous un feu violent d'artillerie; ne s'est replié que sur l'ordre de son capitaine et a été blessé de huit éclats d'obus.

M. Cardot, lieutenant au groupe cycliste de la 1re division de cavalerie : A fait preuve d'énergie et de décision en continuant, blessé, à commander sa section et à diriger sa retraite dans les meilleures conditions.

M. Husson, sous-lieutenant au 15e régiment de chasseurs : A fait preuve de beaucoup d'énergie au cours d'une reconnaissance dans laquelle il a été blessé grièvement.

M. de Labeau, capitaine au 2e régiment de hussards : A fait preuve du plus grand courage et de la plus grande énergie au cours d'une mission difficile de découverte. A parfaitement renseigné, et a tué trois ennemis de sa main; a ramené de nombreux trophées et des prisonniers.

Ce que coûtera la Guerre actuelle

Le journal italien « Il Sole » cite le travail du capitaine Henke, publié l'année dernière par le grand état-major allemand, et qui semble ainsi être l'un de ceux qui méritent le plus d'être pris en considération.

Raisonnant pour l'Allemagne et supposant une guerre de douze mois, le capitaine Henke, tablant sur une armée de 3 millions d'hommes, évalue à 12 marks par jour le coût d'entretien d'un soldat, soit un total journalier de 45 millions de francs, ou 16 milliards 500 millions de francs au bout de l'an.

Ce coquet total, notre statisticien le ramène à 14 milliards tout ronds, ce qui est encore fort joli, surtout qu'il n'envisage qu'une guerre terrestre et qu'il ne prévoit pas les dépenses navales.

En se servant des mêmes bases, voici les résultats auxquels on arrive pour les cinq grandes puissances actuellement en guerre :

	Soldats	Francs
Allemagne	3,000,000	14,000,000,000
France	3,000,000	14,000,000,000
Russie	4,000,000	19,000,000,000
Autriche	2,000,000	9,000,000,000
Angleterre (armée et flotte)		14,000,000,000
Total		70,000,000,000

Soixante-dix milliards et encore une fois, sauf pour l'Angleterre, les dépenses navales n'entrent pas en ligne de compte. D'autre part, la Russie, en faisant appel à toutes ses réserves, peut armer au moins 5 millions d'hommes — certains disent 6 millions. Enfin, le capitaine Henke évalue les dépenses pour les trois premières semaines de la mobilisation au huitième du total, c'est-à-dire, pour l'Allemagne seule, à 1,700 millions. Nouvelle addition.

BORDEAUX

Les Marées, le Soleil et la Lune

Le 23 septembre.

PLEINES MERS				
Bordeaux	8	31	20	51
Libourne	9	20	21	39
Bec-d'Ambès	7	46	20	6
Blaye	7	31	19	51
Pauillac	7	6	19	28
Royan	6	15	18	35
Soulac	6	12	18	32
Arcachon (Ferret)	6	18	18	38
— (pointe d'Cyrons)	6	43	19	3
La Rochelle	5	13	17	32
Rochefort	5	21	17	40
Bayonne	5	32	17	53
Biarritz	5	7	17	28

ETAT DU CIEL	
Soleil	
Lever	5h.50
Coucher	17 58
Phases de la Lune	
Lever	10h.37
Coucher	19 31
P. L. le 4	14h. 2
D. Q. le 12	17 49
N. L. le 19	21 34
P. Q. le 26	12 3

Heures des marées devant Bordeaux

Le 20, à 13 55..... 5m55 | Le 21, à 7h25..... 5m25

Le Bulletin du « Parti républicain démocratique »

Le « Bulletin officiel du Parti républicain démocratique » paraîtra régulièrement à Bordeaux, à partir du jeudi 24 septembre, sous la direction du secrétaire général du parti et avec la collaboration des membres de la commission centrale exécutive.

Chemins de Fer économiques

Ligne de Saint-André-de-Cubzac à Saint-Ciers-sur-Gironde.

A dater du jeudi 24 septembre 1914, le service des trains sera modifié sur la ligne de Saint-André-de-Cubzac à Saint-Ciers-sur-Gironde.

Consulter les agents de la Société pour tous renseignements utiles.

Ligne de Bordeaux à Lacanau-Océan

A dater du jeudi 24 septembre 1914 inclus, **le train supplémentaire de retour**, prévu pour les jeudis et dimanches à l'affiche du 5 septembre 1914 (départ de Lacanau-Océan à 20 h. 45; arrivée à Bordeaux-Saint-Louis à 22 h. 34), **sera supprimé.**

Le train d'aller (départ de Bordeaux-St-Louis à 9 h. 1; arrivée à Lacanau-Océan à 10 h. 41) sera seul maintenu jusqu'à nouvel ordre, les jeudis et les dimanches.

Conseil général de la Gironde

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE 1914

Séance du lundi 21 septembre 1914

Présidence de M. JULLIDIERE, doyen d'âge.

M. Castéja, le plus jeune des membres présents, siège au bureau.

La séance est ouverte à quatorze heures et demie.

M. Olivier Bascou, préfet, y assiste.

Discours de M. le Doyen d'âge

M. le doyen d'âge s'exprime en ces termes :

« Cette deuxième session de 1914, nous l'ouvrons dans l'angoisse qui étreint la patrie; efforçons-nous de la réduire au moindre nombre de jours possible, afin qu'il nous soit permis de revenir vite dans nos foyers attristés, relever autour de nous, c'est notre mission, les cœurs meurtris des mères et des pères, et leur apporter dans leur grande épreuve le réconfort du courage, qui est la première vertu, et l'amour sacré de la patrie.

» Mais, tout en nous hâtant, nous ne commencerons pas nos utiles travaux avant d'avoir adressé à nos fils et à nos frères bien-aimés, qui à la frontière luttent péniblement contre l'envahisseur, le profond sentiment de notre reconnaissance et de notre admiration. Avec la simple abnégation des héros, ils ne se préoccupent pas, eux, de la grandeur de leur sacrifice; nous avons, nous, le devoir de leur faire sentir qu'ils écrivent et marquent de leur sang l'une des plus grandes pages de l'histoire et de l'humanité, peut-être la plus belle de toutes.

» Mes chers collègues, recueillons-nous, et dans le « Sursum corda » que nous envoyons à ces êtres chéris renfermons notre aspiration, qui est celle de la terre entière, vers le triomphe du droit, de la justice et de la liberté. C'est bien pour cela, et avec cela, que nous vaincrons, car le droit est imprescriptible et tout puissant. Il prime la force : les aveugles seuls ne s'en aperçoivent pas. Il n'est jamais que passagèrement opprimé. Parfois, dans le courant des phénomènes naturels, un nuage passe sous le soleil, mais quelque intense qu'il soit, le soleil le dissipe.

» Gloire toute leur vie à ceux qui nous reviendront des champs de bataille; gloire immortelle à ceux qui y auront trouvé la mort et dont le sang répandu fera germer dans les nations la semence de la fraternité future.

» Et n'oublions pas, n'oublions jamais, la guerre de 1870, les mânes des héros tombés dans cette année terrible. Ils moururent avec l'amère tristesse de croire leur sacrifice inutile, parce qu'ils étaient vaincus. Ils furent malheureux, c'est vrai, mais ils étaient grands; ils tentaient une chose grande; mais, hélas! prématurée, pour le triomphe de laquelle l'Univers n'était pas encore prêt, qu'il a fallu préparer et mûrir en nous appuyant sur leur tombe. Leur souvenir ne doit pas soulever en nous un puéril sentiment de vengeance, mais l'ambition légitime de laisser l'œuvre que leur courage impuissant fut contraint de laisser inachevée : le triomphe de la justice sur la brutalité et la ruse effrontée.

» Maintenant, Messieurs, ces sentiments exprimés, et après avoir supplié l'administration départementale de les transmettre, avec notre respect, à notre armée, commençons paisiblement, avec la tranquille confiance de nos sessions ordinaires, l'examen des affaires qui sont soumises à nos délibérations. (Très bien! très bien! Applaudissements.)

REELECTION DU BUREAU

M. Combrouze. — Partout les Conseils généraux ont réélu à l'unanimité et par acclamations leurs bureaux, témoignant ainsi qu'il n'y a plus en France ni question de parti, ni question de personnes. Le Conseil général de la Gironde se doit à lui-même d'agir ainsi.

M. Louis Petit s'associe à cette proposition.

M. le Président met aux voix cette proposition, qui est adoptée.

Le bureau de 1914-1915 est composé comme suit : Président, **M. le** sénateur Monis; vice-présidents, MM. Callen et Eymond; secrétaires, MM. Périé, Page, Barraud.

Présidence de M. le Sénateur Monis
Allocution du Président.

M. le Président prononce les paroles suivantes :

« Mes chers collègues, je vous remercie du fond du cœur de l'honneur que vous me faites. Je vous remercie surtout de la forme que vous avez donnée à votre vote, qui a un sens extrêmement précis : il nous associe étroitement, quel que soit le passé, quels que soient nos sentiments personnels, il nous unit étroitement et nous laisse animés par la seule pensée de soutenir notre pays dans la guerre contre l'envahisseur, d'aider ceux qui ont la charge de l'organisation de la défense nationale en leur prêtant le concours de tous les moyens d'action de notre département.

» Je vous remercie de m'avoir continué pour cette fois l'honneur de faire ce que je fais depuis que la guerre est déclarée, c'est-à-dire de me tenir au centre du département, à la disposition de ceux que tant d'intérêts rattachent à notre Assemblée.

» Je continuerai ma tâche aux côtés d'un préfet dévoué, qui donne tout son temps à l'œuvre commune, et que je remercie publiquement des efforts que je lui ai vu faire depuis l'ouverture de cette redoutable situation.

» C'est ainsi, Messieurs, que dans la limite de nos forces, nous ferons tout le nécessaire pour faciliter l'œuvre de la libération de notre territoire, et ensuite l'établissement d'une paix durable, d'une paix de plusieurs siècles, basée sur l'organisation d'une nouvelle Europe fondée sur la justice. (Très bien! Applaudissements.)

COMMISSION DEPARTEMENTALE

La commission de 1914-1915 sera ainsi composée : MM. Bourbouley, Ducourt, Bentéjac, Page, Castéja, Saric, Flageol.

La commission se réunit pour constituer son bureau.

ASSISANCE

Rapporteur, **M. Jullidière.**

Le Conseil : 1° Adopte les propositions budgétaires de M. le Préfet et de M. l'Inspecteur de l'Assistance publique, concernant le service des enfants secourus et assistés, enfants en garde et en dépôt; 2° vote les crédits nécessaires pour assurer le paiement des salaires des nourrices des enfants élevés au sein, et adopte les propositions budgétaires pour le service de la protection des enfants du premier âge, consultations de nourrissons, contre-visites médicales.

Il adopte également les crédits nécessaires au fonctionnement des crèches.

Un secours de 15,000 fr. est voté en faveur d'une élève à l'école de Fontenay-aux-Roses.

Délégation à la Commission départementale pour connaître des questions se rattachant au service de l'assistance aux familles nombreuses et assistance aux femmes en couches.

POUR NOS SŒURS

La subvention accordée à l'œuvre « Pour nos Sœurs » est maintenue.

M. le Secrétaire général siège au bureau.

COMMISSION DEPARTEMENTALE

La Commission départementale a ainsi constitué son bureau : Président, M. Page; secrétaire, M. Flageol.

Rapporteur, M. Flageol :

Acte est donné de la communication du compte d'emploi en 1913 du fonds d'abonnement de la préfecture.

SECOURS AUX INDIGENTS

Une somme de 2,000 fr. est mise à la disposition du préfet pour secours aux malheureux ne bénéficiant pas de l'allocation de soutiens de famille.

REPARTEMENT DE L'IMPOT

Le Conseil adopte le premier mode de répartition de la contribution personnelle-mobilière. En ce qui concerne les portes et fenêtres, le premier projet est adopté, et il constate qu'aucune réclamation n'a été formulée contre le contingent.

Le Conseil vote les crédits des exercices antérieurs indiqués par M. le Préfet.

CHEMINS VICINAUX

Rapporteur, **M. Thounens.** — Le Conseil adopte le programme des travaux des chemins vicinaux à subventionner en 1915.

BOURSES DEPARTEMENTALES

Rapporteur, **M. Dupeux.** — Le Conseil vote le principe de la création de bourses départementales d'enseignement primaire supérieur et, à titre d'amorce, inscrit au budget de 1915 un crédit de 150 fr. en faveur de l'école primaire de Talence.

CHEMIN DE FER D'INTERET LOCAL ET TRAMWAYS DEPARTEMENTAUX

Rapporteur, **M. Fabre.** — Le Conseil adopte le projet de budget de 1915 des chemins de fer d'intérêt local et tramways départementaux.

Chronique du Département

Gradignan

OBSEQUES D'UN BRAVE. — Lundi ont eu lieu les obsèques de M. Edmond Cazeaux, caporal au 49e de ligne, qui avait été blessé grièvement par un éclat d'obus à la bataille de Guise.

Le cercueil, chargé de couronnes et de fleurs, escorté par un piquet de territoriaux, a été, après le service religieux, accompagné au cimetière par un cortège imposant.

A la famille et à la veuve, nous adressons nos sincères condoléances.

Sainte-Hélène

LA PREMIERE VICTIME. — Nous avons le regret d'apprendre la mort du soldat François Lachaux, du 57e d'infanterie, blessé à la poitrine par un éclat d'obus, et décédé des suites de sa blessure à l'hôpital de Savenay (Loire-Inférieure).

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Saint-André-de-Cubzac

PROBITE. — Nos félicitations à Mlle Marthe Yunié pour l'acte de probité dont elle vient de faire preuve en remettant à la mairie une montre en or qu'elle avait trouvée.

Ambarès

Nos Blessés.

L'hôpital annexe de Malleret a déjà reçu huit blessés et en attend douze nouveaux.

Le public est informé qu'il est autorisé à visiter les hospitalisés, le dimanche, de treize à quinze heures, et le mercredi, de quatorze à seize heures.

Le Comité recevrait avec plaisir les fruits qui seraient apportés à nos soldats par les visiteurs.

La Tresne

NOYEE — Par accident est tombée dans la Garonne, au Port-de-l'Homme, une femme, âgée de 31 ans, taille moyenne, cheveux châtains, yeux gris, corsage blanc, robe bleue et rouge, chemise blanche, pieds nus.

Les personnes qui retrouveraient le cadavre sont priées d'avertir M. Maurice Blancan, pêcheur à La Tresne.

Lège

POUR LES ENFANTS DES REFUGIES. — La Fédération des Amicales des instituteurs et des institutrices de France adresse un pressant appel aux familles charitables dont les ressources permettent de prendre pendant la durée de la guerre des enfants de réfugiés français ou belges, à qui elles assureront gratuitement le gîte, la nourriture et l'entretien.

Les dons en argent de ceux qui ne peuvent pas se charger d'enfants, mais qui veulent néanmoins contribuer à cette belle œuvre, seront reçus chez Mlle Perrié et chez M. Cugneau, qui fourniront tous renseignements utiles au sujet du placement de ces enfants.

Haux

POUR NOS BLESSES. — On nous écrit :

« Notre petite commune, qui compte à peine 600 âmes, vient de nous montrer ce que peuvent l'union et la bonne volonté au service de la charité.

» A l'appel fait par le Comité de Créon pour venir en aide à son ambulance, les habitants de Haux ont tous répondu. Leurs portes et leurs cœurs se sont généreusement ouverts devant les dames quêteuses, qui ont réuni la somme de 889 fr., sans compter les barriques de vin, les lits mis à la disposition des blessés et un fort lot de draps, linge de corps en bon état.

» Cela fait honneur aux sentiments de patriotisme et de bonté de cette population essentiellement agricole. »

Pauillac

HOPITAL AUXILIAIRE. — M. Edmond de Rothschild, propriétaire du château Lafite, fait installer à ses frais un hôpital auxiliaire qui pourra recevoir quarante militaires blessés.

C'est dans les écoles Mousset, où M. de Rothschild faisait instruire les enfants de ses ouvriers, que sera cet hôpital. Les braves soldats qui y viendront trouveront un grand confort et la sympathie de notre patriotique population.

VENDANGES. — Les vendanges sont commencées un peu partout et seront générales dans le courant de cette semaine.

Elles se feront dans les conditions aussi bonnes que possible, malgré le manque des hommes partis à la guerre. On compte sur une récolte moyenne.

Cadaujac

EXEMPTES ET REFORMES. — Tous les exemptés et réformés habitant la commune doivent se faire inscrire à la mairie avant le 25 courant, en donnant leur date de naissance et le motif de l'exemption ou de la réforme.

Libourne

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal a tenu samedi dernier une séance extraordinaire. Cette séance avait pour objet de délibérer sur le projet de création d'un caveau pour inhumer les soldats morts pour la patrie. La proposition a été adoptée à l'unanimité. Les plans et devis ont été approuvés au chiffre de 3,165 fr. Il a été décidé, en outre, qu'une souscription publique serait ouverte pour couvrir cette dépense.

NOS HOTES. — M. le Sénateur Labbé, envoyé par le gouvernement, a visité samedi les hôpitaux militaires et les établissements sanitaires de Libourne.

SUPPLEANTS D'OFFICIERS MINISTERIELS. — Sont nommés suppléants et chargés de la gérance des études pendant la durée de la guerre : M. Victor Fourcaud, avocat, pour l'étude de M. Gagnebé; M. Le Barazer, avoué, pour l'étude de M. Rochut, avoué; M. Bournazelle, clerc d'avoué, pour l'étude de M. Truc, avoué; M. Josselin, ancien avoué, pour l'étude de M. Coyne, avoué; M. Victor Fourcaud, avocat, pour l'étude de M. Larauze, avoué.

POUR LES BLESSES. — Une souscription ouverte au bureau des postes et télégraphes de Libourne en faveur des blessés et nécessiteux a produit la somme de 238 fr.

SERVICE FUNÈBRE Mme veuve Alf. Pailhas, M. et Mme Grenoilleau, leurs enfants et leur famille ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

M. Marcel GRENOILLEAU,

lieutenant au 107e d'infanterie, tombé glorieusement au champ d'honneur le 31 août, au combat du Chesne (Ardennes).

Un service funèbre sera célébré pour le repos de son âme le samedi 26 septembre, à neuf heures et demie, en l'église de Saint-Ferdinand de Libourne.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Noaillan

REMERCIEMENTS. — M. Labarthe adresse ses chaleureux et infinis remerciments à la population de Noaillan et aux personnes dévouées de Villandraut qui, par leur dévouement, ont contribué à arrêter l'incendie qui a éclaté dans sa maison d'habitation le 18 courant.

Une mention toute particulière est due aux braves pompiers de Villandraut, dont le concours empressé a été des plus efficaces.

CHRONIQUE VINICOLE

HERAULT

Béziers. — Très peu de monde au marché de vendredi dernier; ceux qui ne sont pas sous les drapeaux sont occupés à vendanger.

Dans le courant de la semaine écoulée, il s'est traité quelques affaires en vins vieux qui se font de plus en plus rares; on les a payés de 9 à 12 fr. l'hecto, suivant qualité.

Nous avons vu quelques foudres de vins nouveau; comme ce sont les premiers faits, ils manquent un peu d'alcool, mais la couleur en est franche et le goût très droit. Dans le courant de cette semaine, nous aurons assurément une qualité supérieure, et les prix pourront mieux s'établir, ce qui n'a pas eu lieu jusqu'à présent.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

SOLDAT NOYE. — Au moment où nous expédions le courrier, nous apprenons que dimanche, vers midi, un soldat réserviste qui se baignait près de l'île de l'Alba a été entraîné par le courant et s'est noyé.

Des recherches sont effectuées pour retrouver le cadavre.

C'est le deuxième soldat qui se noye dans les mêmes conditions.

CONVOI DE BLESSES. — Dimanche matin, à quatre heures, est arrivé un train amenant 219 blessés, presque tous légèrement.

Ils ont été dirigés sur la caserne Chanzy, sauf quelques blessés sur civière qui ont été conduits aux hôpitaux.

LES VENDANGES. — Malgré la mobilisation et les trains militaires, l'agriculture n'est pas oubliée, et dimanche la gare de Bergerac a vu passer des convois de vendangeurs, femmes et jeunes garçons, qui allaient dans le Bordelais.

AVIS AUX PARISIENS

La Teinturerie HALLU et Fils, de Paris, désireuse d'être utile à sa fidèle clientèle en séjour à Bordeaux et Sud-Ouest, se permet de lui assurer qu'elle aura toute satisfaction en s'adressant à la **Teinturerie ROUCHON,** 15, r. Benatte, Bordeaux (Tél. 15-10), 12 suc. à Bdx, Arcachon, Bayonne, Dax, Royan, Agen

ÉTAT CIVIL

DECES du 21 septembre 1914

Henri Bedel, 7 ans, rue Jean-Bédouret, 22.
Mme Langlade, 20 ans, rue Delbos, 8.
Jean Lajugie, 25 ans, passage Moreau, 3.
Louis Houy, 27 ans, rue Prémeynard, 52.
Mme Noël, 41 ans, rue Berruer, 160.
Jean Lagrave, 55 ans, rue d'Arès, 37.
Pierre Raymond, 56 ans, rue Fondaudège, 103.
Xavier Tramini, 61 ans, rue de la Devèze, 61.
Pierre Sudre, 65 ans, rue Bouthier, 111.
Pierre Boullières, 65 ans, rue Saint-Charles, 24.
Thomas Gabaud, 65 ans, rue Répond, 33.
François Sauvé, 85 ans, rue Bouthier, 31.

CONVOI FUNÈBRE Mme Camille Gabaud, Mme et M. Léonce Pliquet et leurs enfants, M. Robert Gabaud, caporal au 57e régiment d'infanterie, et les familles Forestié, Marcou, Delhomme, Bernard, Parfait, Denigès, Petit et Gabaud prient leurs amis et connaissances d'assister aux obsèques de

M. Camille GABAUD,
De la maison Jules Turrel,
Ancien du 25e régiment de mobiles de la Gironde,

leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le mardi 22 courant, en l'église Saint-Seurin, à huit heures trois quarts.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Répond, 33, à huit heures un quart.

CONVOI FUNÈBRE Mme et M. Louis Chastanet, Mlles Marcelle et Madeleine Chastanet, MM. André, Jean et Armand Chastanet, Mme veuve Chastanet, Mme veuve Reylac, Mme et M. Albert Chastanet et leurs enfants, Mme et M. Maxime Chastanet, Mme et M. Albert Deslaurier, Mme et M. Paul Deslaurier et leurs enfants, et la famille Villedary prient leurs amis d'assister aux obsèques de

M. Albert CHASTANET,
Âgé de sept semaines,

qui auront lieu le mardi 22 courant en l'église Saint-Ferdinand, à neuf heures.

Réunion 59, rue Naujac, à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 151, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Alphonse Joanlong et sa fille, Mme veuve A. Joanlong, M. et Mme Angla et leurs filles, les familles Courribaut, Joanlong, Lafargouette et Saint-Jean prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Alphonse JOANLONG-LASSALLE,

leur époux, fils, frère, beau-frère, oncle, gendre, neveu et cousin, qui auront lieu le 22 septembre, en l'église Saint-Remi.

On se réunira à la maison mortuaire, 47, rue Achard, à deux heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à deux heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 151, c. Alsace-Lorraine

ANNIVERSAIRE Toutes les mess